

# Mr.Bricolage SA

Dividende proposé :  
0,60 euro par action au titre de l'exercice 2017

**La Chapelle-Saint-Mesmin, le 19 mars 2018** – Mr.Bricolage SA, fédérateur du commerce indépendant de proximité pour l'aménagement de la maison et du jardin, a publié ses comptes consolidés 2017 qui ont été arrêtés par le Conseil d'administration réuni le 14 mars 2018.

Lors de cette réunion, le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale le versement d'un dividende de 0,60 € par action au titre de l'exercice 2017.

L'Assemblée générale des actionnaires est prévue le 25 avril 2018 à 10h00, au siège de Mr.Bricolage SA, 1 rue Montaigne, 45 380 La Chapelle Saint Mesmin.

## A propos du Groupe Mr.Bricolage (chiffres à fin 2017)

Le Groupe Mr.Bricolage, qui développe les enseignes à forte notoriété Mr.Bricolage et Les Briconautes, est le spécialiste du commerce indépendant en bricolage de proximité en France avec 687 points de vente, sous enseignes ou affiliés. A l'international, le Groupe est implanté dans 8 autres pays avec 68 magasins.

Mr. Bricolage SA (MRB - FR0004034320) est coté sur le compartiment B de Euronext Paris et fait notamment partie des indices Euronext PEA-PME 150 et CAC All Shares.

Mr. Bricolage SA est éligible au PEA-PME.



### Mr. Bricolage

**Eve Jondeau**

Directrice de la communication financière

Tél : 02 38 43 21 88

[eve.jondeau@mrbricolage.fr](mailto:eve.jondeau@mrbricolage.fr)

### Calyptus

**Marie Calleux / Grégory Bosson**

Relations presse et investisseurs

Tél : 01 53 65 68 63 / 37 90

[mrbricolage@calyptus.net](mailto:mrbricolage@calyptus.net)

Retrouvez toute l'information du Groupe Mr.Bricolage sur : [www.mr-bricolage.com](http://www.mr-bricolage.com)

